



MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE

(Article 28 du code des marchés publics et
Application du CCAG prestation de service)

MAPA2010-001

Cahier des charges

Objet du marché :

**Vulgarisation de rapports techniques
Langue anglaise**

Personne Publique :

E.P.A.M.A.

Etablissement Public d'Aménagement de la Meuse et de ses Affluents

26 avenue Jean Jaurès

08000 Charleville-Mézières

Tel : 03 24 33 49 02

Fax : 03 24 57 51 49

Date et heure limites de remise des offres :

Vendredi 12 mars 2010, 16h00

SOMMAIRE

Article 1 : Objet de la prestation	3
Article 2 : Date d'effet de la prestation et livraison.....	4
Article 3 : Modalité de paiement	4
Article 4 : Règlement de la consultation	5
4.1 Contenu des offres	5
4.2 Délai de validité des offres	5
4.3 Conditions d'envoi et remise des offres	5
4.4 Jugement des offres et modalités d'attribution.....	5
4.5 Date limite de réception des offres.....	5
4.6 Renseignements complémentaires.....	6
Proposition de prix détaillé	7

Article 1 : Objet de la prestation

Le présent marché a pour objet le résumé et la vulgarisation de trois rapports techniques élaborés dans le cadre du projet européen AMICE.

Le projet AMICE (Adaptation of the Meuse to the Impacts of Climate Evolutions), développé dans le cadre du programme européen INTERREG IV B, est un projet transnational impliquant les gestionnaires de l'eau et les universitaires du bassin versant de la Meuse. Il est piloté par l'EPAMA, gestionnaire pour la partie française de la Meuse.

Dans le cadre de ce projet, il s'agit, entre 2009 et 2012, d'élaborer une stratégie d'adaptation au changement climatique basée sur la connaissance des scénarios d'évolution, sur une modélisation hydraulique du fleuve Meuse et de ses principaux affluents, sur l'évaluation des dommages causés par les inondations et les sécheresses futures, et sur l'efficacité des mesures de protections existantes. La stratégie mettra en œuvre l'ensemble des outils disponibles en matière de prévention, protection et préparation aux crises inondations et étiages.

Les rapports techniques détaillent l'avancé des travaux, les méthodes utilisées, les résultats obtenus et les décisions prises par le Partenariat AMICE. Ils sont rédigés en anglais. Chaque rapport comporte environ 50 pages, annexes non comprises. Trois rapports seront produits au cours du projet, respectivement en 2010, 2011 et 2012. Ils seront fournis au prestataire au format Word.

Les résumés doivent comporter environ 10 pages (+ 4 de couverture) et être rédigés en langue anglaise. Ces résumés reprennent uniquement les éléments et les illustrations appropriées des rapports. Aucun ajout n'est demandé. Ils s'adressent aux décideurs du bassin versant de la Meuse. Le public n'a, a priori, aucune connaissance spécifique du sujet traité. Le style devra être efficace et captivant. Le prestataire devra démontrer sa capacité à traiter les thèmes du projet : changement climatique, adaptation, gestion intégrée des ressources en eau, aménagements, analyses coût-bénéfice, ...

Le prestataire est également chargé de la mise en page des résumés afin qu'ils puissent être directement exploitables ultérieurement par un imprimeur. Celle-ci devra respecter les chartes graphiques du Projet AMICE et du Programme Interreg, fournis par l'EPAMA. Les résumés seront transmis à l'EPAMA au format Word ou Pdf modifiable.

Article 2 : Date d'effet de la prestation et livraison

A la suite de la notification du marché, un ordre de service validera la commande de chacun des 3 résumés. A titre indicatif, la date présumée de commande est la suivante :

- Résumé 1 : avril 2010
- Résumé 2 : septembre 2011
- Résumé 3 : septembre 2012

Chaque résumé fera l'objet de versions provisoires et d'une version définitive après validation de l'EPAMA. Le candidat précisera dans son offre les délais maximum de livraison de chacune.

L'EPAMA disposera d'un délai maximum de 10 jours ouvrés pour la validation. La réalisation complète d'un résumé ne doit pas excéder 2 mois (ce délai comprend l'ensemble des phases provisoires, définitives et le délai de validation du maître d'ouvrage).

La réception des prestations sera attestée par la signature d'un procès-verbal de livraison.

En cas de retard dans la livraison, imputable au titulaire, des pénalités de 50 € par jour de retard seront appliquées, conformément au CCAG prestation de service. Le montant des pénalités sera déduit de la plus proche facture.

Article 3 : Modalité de paiement

Le paiement séparé de chaque résumé se fera sur la base d'une facture par virement administratif dans les 35 jours suivant sa réception.

Le délai global de paiement ne pourra excéder 35 jours à compter de la date de réception de la demande de paiement. Le défaut de paiement dans ce délai fait courir de plein droit et sans autre formalité des intérêts moratoires au profit du titulaire. Le taux des intérêts moratoires est celui de l'intérêt légal en vigueur à la date à laquelle les intérêts moratoires ont commencé à courir, augmenté de deux points.

Article 4 : Règlement de la consultation

4.1 Contenu des offres

Le candidat devra fournir un ensemble de documents comprenant :

- le présent document complété et signé
- une proposition de prix détaillé remplie et signée
- les références du candidat
- la déclaration du candidat : volet DC5

4.2 Délai de validité des offres

Le délai de validité des offres est fixé à 120 jours à compter de la date limite de remise des offres.

4.3 Conditions d'envoi et remise des offres

Les offres ainsi que tous les documents associés sont rédigés en français. La personne publique choisit comme monnaie de compte l'euro. Tous les montants figurant dans l'offre doivent être libellé dans cette monnaie. Les offres seront adressées par voie postale ou bien remises contre récépissé à l'adresse de l'EPAMA.

4.4 Jugement des offres et modalités d'attribution

Le jugement des offres sera effectué en fonction des critères pondérés énoncés ci-dessous:

- | | |
|--------------------------------------|---|
| - Analyse des références du candidat | 5 |
| - Coût de la prestation | 4 |
| - Délais de réalisation | 1 |

Chaque critère est noté sur 10. Le total maximum des points est de 100.

4.5 Date limite de réception des offres

La date limite de réception des offres est fixée au Vendredi 12 mars 2010, 16h00

4.6 Renseignements complémentaires

Renseignements techniques :

Maïté FOURNIER, Coordinatrice du projet AMICE

Tel : 03 24 33 49 02

Fax : 03 24 57 51 49

Mail : [maite.fournier\(at\)epama.fr](mailto:maite.fournier(at)epama.fr)

Renseignements administratifs :

Nathalie BERTEAUX, Responsable du service administratif

Tel : 03 24 33 49 02

Fax : 03 24 57 51 49

Mail : [nathalie.bertheaux\(at\)epama.fr](mailto:nathalie.bertheaux(at)epama.fr)

Fait à, le

Fait à Charleville-Mézières, le

Le soumissionnaire,

Le Président de l'EPAMA,

Jacques JEANTEUR



Proposition de prix détaillé

Objet du marché

Vulgarisation de rapports techniques – Langue anglaise

Prix unitaires

Résumé d'1 rapport techniqueHT

Mise en page d'1 rapport technique HT

Prix du marché

Résumé et mise en page des trois rapports techniques HT

Taux de TVA : %

..... TTC

Délai maximum de livraison de la version provisoire:jours

Délai maximum de correction du résumé:jours

Fait à, le

Fait à Charleville-Mézières, le

Le soumissionnaire,

Le Président de l'EPAMA,

Jacques JEANTEUR